



MURDOCHVILLE

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 14 FÉVRIER 2022, À  
19 H, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.**

**Sont présents :**

Le maire	:	Délisca Ritchie Roussy
Les conseillers :	Poste no 1	: Mathieu Blanchette
	Poste no 2	: Harold Mercier
	Poste no 3	: Jean-Philippe Poulin
	Poste no 4	: Daniel Fournier
	Poste no 5	: Jean-Pierre Chouinard
	Poste no 6	: André Minville

**AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT  
ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S  
MUNICIPAUX.**

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller, monsieur Jean-Philippe Poulin, qu'il sera adopté, lors d'une assemblée ultérieure, un règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

Le projet de règlement 22-404 - RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX - est déposé auprès des membres du Conseil municipal.

Donné à Murdochville, ce 15<sup>e</sup> jour de février 2022

---

EMMANUELLE DESROCHERS-PERRAULT  
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim